



DOSSIER
Les incivilités

URBANISME
Règles à respecter en
fonction de vos travaux

ENFANCE
Retour sur la rentrée
scolaire

Brév' mag

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE BRÉVIANDES

www.villedebreviandes.fr

n°39
SEPTEMBRE
2021

RENTRÉE

2021-2022



ACCES

Photocopieurs Audit Matériel informatique Maintenance SAV Audio - Vidéo

RETHINK IT.

Déployez le numérique.

Dématérialiser - créer - protéger - sécuriser - optimiser .



- 4 agences : **AUBE - MARNE - HAUTE-MARNE - YONNE**
- Plus d'informations : www.acces-bureautique.fr
- 1 SEUL NUMÉRO : **03 25 71 26 36**



La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE • PETITS ET GRANDS FORMATS •
- TOUS SUPPORTS • IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION DE DOCUMENT • MISE SOUS PLI ET ROUTAGE •



03 25 70 44 70



larenaissance10



10 Avenue des Tirverts
10150 Pont-Sainte-Marie



la-renaissance@la-renaissance.com

TRANS-MANU-MACHINES



TABARE PERE ET FILS

*À votre service
Depuis 1933*

MANUTENTION
LEVAGE
TRANSPORT
STOCKAGE

☎ : 03.25.82.22.70 ✦ ✉ : tmm.troyes@orange.fr

10, Route de Verrières - Z.A. des Grévottes - 10450 BRÉVIANDES

www.trans-manu-machines.com

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers bréviandois,

La période estivale touche à sa fin et les vacances sont terminées pour la majorité d'entre vous. Il nous faut reprendre les activités quotidiennes. Septembre symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire : les enfants ont repris le chemin de l'école et de la cour de récréation, afin d'entamer une nouvelle année scolaire. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour accueillir les enfants.

Le protocole sanitaire de l'éducation nationale est toujours en vigueur et nous devons l'appliquer.

Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021/2022 se déroulera dans les meilleures conditions pour les enfants, enseignants et personnels des écoles.

Les futurs travaux de la bibliothèque et du préau de l'école élémentaire vont pouvoir être engagés très prochainement (début 2022).

Je souhaite la bienvenue à Nicolas Green, nouveau responsable du « pôle enfance jeunesse culture » et à Mejdoub Gacem, nouveau responsable de la restauration scolaire.

Bon courage à tous et très bonne rentrée.

Thierry BLASCO

Maire

Conseiller délégué à Troyes
Champagne Métropole

Mentions légales

Directeur de la publication :
Thierry BLASCO (Maire)

Traitement des photos :
Agnès CORNUMAND
Christian REGNIER

Responsable de la maquette :
Agnès CORNUMAND

Comité de relecture :
Ouvert à tous les élus

Publicité :
Commune de Bréviandes

Conception :
SYSCOM'
www.agence-syscom.com

Impression :
Imprimerie
LA RENAISSANCE
03 25 70 44 70

Conseil municipal

Le 04 juin 2021, le Conseil Municipal de la Commune a adopté les décisions suivantes

La présentation des comptes de l'exercice s'établit à partir de trois tableaux successifs présents sur les documents comptables, Exécution du budget (toutes écritures confondues), Equilibre financier par section (écritures d'ordres, réelles), Balance générale, mandats et titres, réel et ordre.

Il est proposé au Conseil municipal d'**APPROUVER** le compte administratif 2020, de **DONNER** quitus à Monsieur le Maire de la gestion de l'exercice.

En application du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Les écritures du compte de gestion du budget communal 2020 correspondent exactement à celles du compte administratif.

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de :

ARRETER le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2020,

AUTORISER Monsieur le maire à prendre toutes les mesures



nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Au terme de l'examen du compte administratif de l'exercice 2020, il convient de procéder à l'affectation du résultat de clôture.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2019 comme suit :

1. Affectation à la section d'investissement, compte 1068 : **142 471,10 €.**
2. Affectation à l'excédent reporté, compte 002 : **923 191,48 €.**

Il est proposé au conseil municipal :

- de **CREER** un emploi «d'aide cantine» dans le cadre du parcours emploi compétences.

Il est proposé au conseil municipal :

- de **CREER** deux emplois «entretien des locaux» dans le cadre du parcours emploi compétences.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale

dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

DONNER pouvoir au représentant de la commune de Bréviandes à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

DECIDER de déléguer le service public de fourrière automobile.

APPROUVER le lancement d'une procédure de délégation du service public local de fourrière automobile sur la base des caractéristiques visées ci-dessus.

AUTORISER Monsieur le Maire à engager cette procédure et à signer tout document en rapport avec la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération.

FIXER les tarifs du service municipal de

fourrière automobile, sur la base de l'arrêté interministériel en date du 03 Août 2020 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001,

DECIDER que les tarifs du service seront automatiquement revalorisés, sur la base des tarifs maximaux, en fonction de l'évolution réglementaire de ces tarifs maximaux.

Il est proposé de :

AUTORISER le maire à signer la convention avec l'Ecole Elémentaire Jean Monnet représentée par la Direction de l'école, pour l'occupation du terrain du stade.

Il est proposé au conseil municipal de :

DECIDER de renouveler l'adhésion au service commun de Conseil en énergie partagé pour la période 2021-2023.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion avec Troyes Champagne Métropole.

Entreprise Alain GARTISER

9, rue de la Basse Charme - 10000 TROYES

TEL : 03 25 80 04 45 - FAX : 03 25 76 15 21

e-mail : fcouvreux@alain-gartiser.fr

INSTALLATION CHAUFFAGE ET SALLE DE BAINS

DEPANNAGE CHAUFFAGE - PLOMBERIE

ENTRETIEN ET REMPLACEMENT CHAUDIERES

INSTALLATION POMPES A CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES

En mémoire des victimes de Buchères et de Bréviandes

Comme chaque 24 août, une vague d'émotion flotte sur la commune de Buchères. Il y a 77 ans, suite à un accrochage entre une patrouille de la Waffen SS et un groupe de résistants, Les nazis effectuèrent de terribles représailles sur la population.

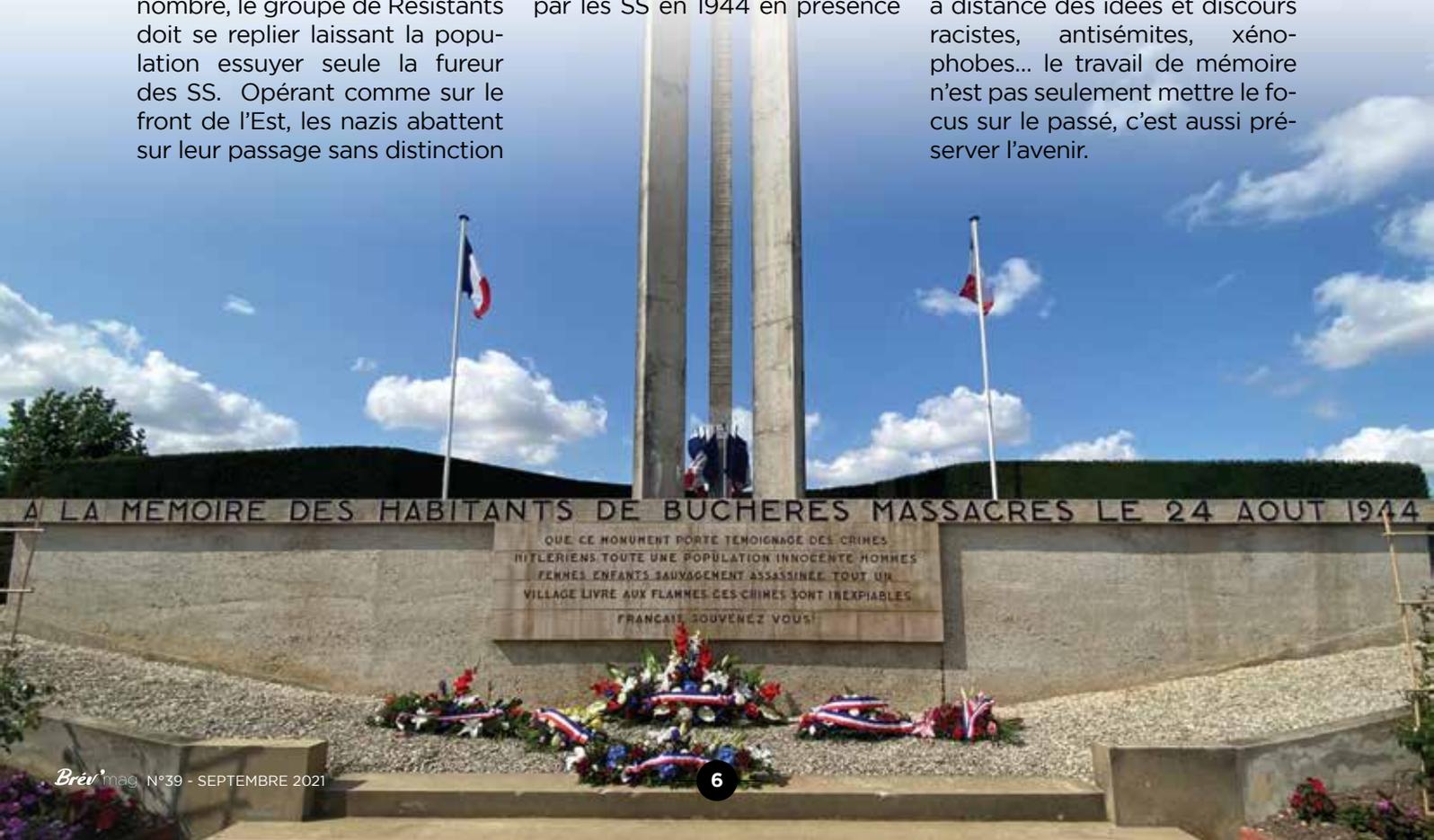
Seulement quelques jours auparavant, la 51 Brigade SS s'installe à Troyes pour établir une ligne de défense sur la Seine face à l'arrivée des américains. Une patrouille de reconnaissance SS est attaquée par un groupe de résistants qui avait établi un barrage à Maisons Blanches (commune de Buchères). Les nazis se replient puis reviennent en force après une préparation d'artillerie où une cinquantaine d'obus sont tirés sur Buchères. Devant le nombre, le groupe de Résistants doit se replier laissant la population essayer seule la fureur des SS. Opérant comme sur le front de l'Est, les nazis abattent sur leur passage sans distinction

- hommes ou femmes, nourrissons ou vieillards - incendiant les maisons. Ce sont 67 personnes qui périrent la veille de la libération de Troyes. Les premiers tués furent des bréviandois - Arthur Renard 36 ans, Gilberte Renard 35 ans, Louis 9 ans, Emile 11 ans - dont la maison se situait à la sortie de Villepart, tout de suite à gauche après le pont de la rocade.

Ce 24 août 2021, s'est donc tenue la cérémonie en mémoire des 67 victimes massacrées par les SS en 1944 en présence

de M. Christophe BORGUS, secrétaire général de la préfecture de l'Aube et sous-préfet de l'arrondissement de Troyes, du délégué militaire départemental adjoint, et d'élus de Bréviandes dont Monsieur Thierry Blasco, maire, qui ont participé aux dépôts de gerbes.

Le devoir de mémoire s'impose, par respect pour ces 67 victimes innocentes mais aussi afin de préparer les générations futures afin qu'elles développent leur esprit critique, se tiennent à distance des idées et discours racistes, antisémites, xénophobes... le travail de mémoire n'est pas seulement mettre le focus sur le passé, c'est aussi préserver l'avenir.



Changement de propriétaire au salon **CRINIS**

Au 77 de l'avenue Général Leclerc, Florence CHEVALET qui exploitait le salon de coiffure CRINIS depuis 33 ans a décidé de cesser son activité et de transmettre le flambeau à Nelly CHARLES.

Nelly, originaire de Bréviandes, a effectué ses premiers stages dans ce salon. Après vingt ans d'activité salariée, elle souhaitait posséder son propre salon et revient avec grand plaisir dans sa commune. Elle tient d'ailleurs à remercier chaleureusement Florence qui lui a facilité cette reprise.

Le salon qui reste mixte change d'enseigne et devient le salon **LUMI'NELLYS**. Des travaux de

rafraîchissement et de décoration sont prévus.

Fidèles salariées, Aurélie, 20 ans d'ancienneté et Océane, 12 ans d'ancienneté continueront d'apporter leur professionnalisme et la convivialité indispensables à la bonne marche du salon.

Attention, les horaires sont modifiés :

- du mardi au jeudi de 9h à 18h30
- le vendredi de 9h à 18 h
- et le Samedi de 8h30 à 16h.
- Tél. : **03 25 82 45 2**

Nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite à Nelly CHARLES.



De gauche à droite : Florence et Nelly

REM Auto

Notre projet de requalification du centre bourg doit permettre à moyen terme l'installation de nouveaux commerces mais nécessite également une mise en valeur des bâtiments commerciaux existants. Aujourd'hui, au numéro 100 avenue Maréchal Leclerc, « **REM AUTO** » s'inscrit parfaitement dans cette dynamique avec le ravalement de la façade de son local de réparations automobiles.

Deux mécaniciens partenaires, Rémy GUBLIN et David CHARLES apportent leurs compétences et vous réservent leur meilleur accueil dans un même local. Rémy, propriétaire depuis 2013, vingt années d'expérience toutes effectuées à Bréviandes a été rejoint depuis deux ans par David, également bréviandois, qui totalise quinze ans d'activité dans la mécanique.

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ils vous proposent toutes les prestations touchant à

la mécanique (entretien courant, pose d'accessoires, réparation, rénovation, dépannage, etc.) sur véhicules de toutes marques.

- Rémy « REM Auto » : **06 10 81 23 41**
- David « CD Garage » : **06 58 26 44 00**



De gauche à droite : Rémy et David

Les incivilités

Une publication sur Panneau Pocket et Facebook cet été, intitulée « Stop aux incivilités » : et voilà, 960 likes !!! Suite à vos réactions et commentaires, il nous a semblé important de revenir sur ces incivilités. Mais, au fait, qu'entend-t-on par incivilités ? Et si, on commençait par son contraire : la civilité !



Image - Freepik

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements de la vie en collectivité, en société, tels que le savoir vivre, la politesse, l'ordre public... A contrario, le non-respect d'une partie ou de l'ensemble de ces règles se définit par l'incivilité.

Elles sont malheureusement, courantes et se traduisent par des actes ou par des paroles. Elles sont considérées comme des problèmes de comportement, voir d'éducation.

Nous les retrouvons dans nos rapports à autrui, que ce soit au travail, dans les transports,

à l'école, avec le voisinage, ou dans les lieux et espaces publics.

Le dossier central qui vous est proposé n'a pas la prétention d'être exhaustif sur le sujet. Il a pour but d'attirer votre attention sur le traitement de ces problèmes de comportement qui sont en passe de devenir notre quotidien.

Le monde idéal n'existe pas mais ces situations ne sont pas inéluctables. La commune de Bréviandes agit pour lutter contre ces excès, mais c'est aussi l'affaire de tous. Continuons à agir, et à éduquer, traitons le problème

à la base, pour que ce manquement aux règles de vie en collectivité ne devienne pas notre quotidien !

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La commune aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action...

Tous les jours, nous constatons des actes d'incivisme : dépôts sauvages de déchets, stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme, déjections de nos chers « compagnons »... La commune met tout en œuvre pour pallier ces incivilités et garantir ainsi aux Bréviandois la qualité de vie qu'ils recherchent.

LA PROPRETÉ, C'EST LE B.A. BA !

Afin de maintenir la ville propre, les équipes d'agents communaux oeuvrent quotidiennement dans toute la ville pour ramasser les déchets laissés par les passants. Une laveuse-balayeuse passe régulièrement pour couvrir un maximum de rues. Les Bréviandois peuvent soutenir cette mission en adoptant des gestes plus respectueux pour l'environnement. Ne jetez pas vos papiers, vos chewing-gums ou vos mégots de cigarettes, dans la rue : des poubelles sont disposées, à cet effet, dans toute la commune.

BARBECUE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il est interdit d'utiliser les barbecues et d'allumer des feux dans les parcs, les jardins, le long des plages et aux bords de la seine, ainsi que dans tous les espaces publics, espaces verts de la commune, ouverts au public. Toute personne ne respectant pas le présent arrêté est passible des sanctions prévues à l'article R 610-5 du code pénal.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN ? C'EST À VOUS DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL !

Vous n'avez aucune excuse : la commune met à votre disposition des sacs « Toutounet » dans plusieurs sites de la commune. Vous pouvez également vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet... Ayez les bons réflexes !!!

DIVAGATION DE VOS CHIENS

Votre animal doit également être tenu en laisse sur l'ensemble du territoire communal. Le chien doit être constamment tenu en laisse dès qu'il circule sur la voie publique. Il doit être muselé s'il appartient aux 1^{ère} ou 2^{ème} catégories, ou en cas



de comportement agressif ou mordeur. Un chien qui divague hors de portée de vue ou d'ouïe de son maître constitue un danger potentiel. Il peut provoquer un accident matériel ou corporel ou s'attaquer à des personnes ou à des animaux.

ABANDONS DE CHATS

Nous vous incitons à faire stériliser vos chats «domestiques», afin que cessent à l'avenir les abandons de portées de chatons non désirés, et mettre un terme à cette importante prolifération de chats. Nous vous rappelons que l'identification est obligatoire depuis la loi du 1^{er} janvier 2012 pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1^{er} janvier 2012. Cette identification peut s'effectuer soit par tatouage soit par puce électronique.

Rappelons que :

- Toute personne qui tue volontairement un chat ou lui inflige des sévices graves (empoisonnement, noyade, coups, etc.) est passible de peines prévues aux articles R.655.1 du code Pénal (amende de 1 500 €) et R.521.1 du code Pénal (amende de 30 000 €) et 2 ans d'emprisonnement.
- La loi punit l'abandon.
- Depuis l'arrêté du 30 septembre 1988, tout chat se promenant à moins de 300 mètres de son domicile, et où qu'il se trouve, reste considéré comme un animal domestique et non plus comme un nuisible. Il est donc protégé comme tel.

Suite en page 10 >

ABANDONNER SES DÉCHETS EST UN DÉLIT

La commune de Bréviandes s'est engagée dans une lutte sans relâche contre les dépôts sauvages. Ces déchets enlaidissent nos rues et nos chemins ruraux et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...). Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Ces actes sont lourdement sanctionnés, les auteurs de ces dépôts sauvages sont passibles d'une amende de **450€**. Vous pouvez vous rendre dans le réseau des déchèteries de l'agglomération Troyenne pour recycler vos déchets.



LE PREMIER REFLEXE EST DE RESPECTER LES JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE DES DÉCHETS

Sortir vos poubelles au bon moment permet de préserver notre cadre de vie. Cela évite d'envahir les trottoirs et réduit les risques de vols ou de dégradations, qui coûtent cher à la collectivité. Les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le soir même.

Le calendrier des collectes de vos déchets vous a été remis dans vos boîtes aux lettres, il est également consultable en mairie, sur le site internet de la commune de Bréviandes et sur celui de Troyes Champagne Métropole.

BIEN SE GARER, C'EST DU CIVISME !

Le stationnement est interdit sur les trottoirs. Il représente un danger pour le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite et gêne également la circulation. Les places réservées aux personnes handicapées doivent être respectées, de même que l'on ne stationne pas, aux horaires indiqués sur les espaces aménagés pour la manutention et la livraison des commerces. Enfin, les arrêts minutes doivent être utilisés pour ce qu'ils sont : un arrêt limité dans le temps (arrêt limité à une heure sur le devant du parking de la mairie).

Si le stationnement est jugé abusif, il est sanctionné par des contraventions dont le montant s'élève à **135€**.

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage. A savoir, il existe des plages horaires où les nuisances sonores sont autorisées : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres.

Si ce n'est pas le cas, essayer dans un premier temps de régler le problème à l'amiable. En dernier recours, la police est habilitée à dresser les procès-verbaux de tapages diurne ou nocturne (**450€ montant maximal encouru**, article R.623-2 du Code pénal pour émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé).

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords. Ainsi, à chaque saison, les Bréviandois ont l'obligation d'entretenir les abords de leur habitation, afin de permettre aux piétons de circuler en toute facilité sur les trottoirs : taille des haies, élagage des arbres et arbustes, entretien des plantations et des pelouses... Il convient également de ramasser les feuilles et de balayer le trottoir bordant la propriété afin d'éviter tout accident malencontreux.

Nous rappelons que le brûlage à l'air libre de tous déchets est interdit toute l'année. Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Il est interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Le ramassage des déchets verts a lieu chaque semaine d'avril à novembre.

Le reste de l'année, les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Vous pouvez également en faire un compost individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une **amende pouvant aller jusqu'à 450€.**



Image - Freepik

Le saviez-vous ?

50 kg
de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence.

En France,
48 000 décès
prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air par les particules fines.

En hiver, il est demandé à chaque habitant de
déneiger devant le pas de sa porte.

LA COMMUNE PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE POUR LUTTER CONTRE CES INFRACTIONS : ADHÉSION À LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE !

En effet, pour aller encore plus loin, le conseil municipal dans sa séance du 06 septembre 2021 a voté l'adhésion à la police municipale intercommunale. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2022, une patrouille de police municipale sera présente sur le territoire communal pour aider à régler ces incivilités.

Avec du bon sens et quelques efforts, nous pouvons tous contribuer à améliorer notre cadre de vie...

Le pôle «Enfance Jeunesse Culture» se structure...

Le pôle « Enfance Jeunesse Culture » nouvellement créé sous la responsabilité de Nicolas GREEN commence à se structurer.

UN NOUVEL ACCUEIL POUR LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

La municipalité a décidé de créer un bureau spécifique pour répondre à toutes vos interrogations et inscriptions concernant les activités périscolaires et restauration scolaire. Celui-ci est situé sur le parking de la mairie, 80 avenue Maréchal Leclerc. Madame Jeanne TAVARES vous accueille (sans rendez-vous) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 9h30, de 11h30 à 12h30, de 13h30 à 14h30 et de 16h30 à 17h30, et le mercredi de 14h à 18h. Vous pouvez, également la contacter :

- au **03 25 82 08 02**
- ou par mail : **breviandes-cantine@orange.fr**



Nouvelle équipe pour la restauration scolaire

Dans le prolongement de la réorganisation du Pôle « Enfance Jeunesse Culture », un nouveau responsable de la restauration scolaire, assisté de deux agents a pour mission de développer des actions transversales entre l'animation et la restauration.



NOUVELLE ORGANISATION POUR L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les accompagnements et animations proposés s'inscrivent dans une recherche de bien être, de loisirs et d'apprentissage de la vie en collectivité. La municipalité et les agents qui composent le service souhaitent mettre en œuvre des actions favorisant l'épanouissement de vos enfants tout en recherchant à développer leur autonomie. Ce souhait se traduit par la mise en œuvre d'activités qui permettent de développer : l'implication, le vivre ensemble, l'autogestion, la tolérance, le fairplay, le respect ou encore l'écoute.



Présentation de la nouvelle organisation de l'équipe ANIMATION

L'ensemble des membres du service s'attache à maintenir des conditions assurant la sécurité physique et affective des

enfants, afin que le temps périscolaire soit un temps de loisirs. Deux équipes ont pour mission d'encadrer les enfants pendant la pause méridienne (une équipe périscolaire maternelle et une équipe périscolaire élé-

mentaire), sur des sites dissociés tout en proposant des activités en collaboration avec la bibliothèque et des activités « temps calme » dans une salle dédiée afin que les enfants se ressourcent.

Restructuration et renforcement du service « entretien de locaux »

Une nouvelle équipe dédiée à ce service aura pour mission le nettoyage de l'école maternelle, de l'école élémentaire, de la bibliothèque, du centre de loisirs (BAJ) et des locaux municipaux afin d'offrir une meilleure qualité de services.



La médaille de la ville de Bréviandes pour un acte héroïque

Suite au déclenchement d'un incendie le jeudi 15 juillet 2021 vers 9h 45, dans la tour C du quartier de la Lisière, un agent d'entretien de la société DERICHEBOURG, Mamadou KANOUTE a fait preuve d'un courage sans commune mesure en sauvant deux jeunes enfants de 6 et 9 ans, seuls, coincés au premier étage dans un appartement en feu.

Mamadou KANOUTE a proposé aux deux enfants de passer dans une pièce éloignée de l'incendie, déclenché par du gaz enflammé et d'enjamber la fenêtre pour pouvoir les récupérer plus aisément en leur évitant de sauter. Les enfants ont été rapidement pris en main par le samu et transportés à l'Hôpital, sains et saufs. Monsieur KANOUTE ne s'est pas arrêté à ce geste héroïque en sonnant (aidés par d'autres personnes), à tous les logements de l'immeuble pour faciliter l'évacuation. En présence du directeur de l'agence de Troyes, monsieur Dominique PROVOST



et de monsieur Gérard JOUAULT, directeur régional de la société Derichebourg, Monsieur Mamadou KANOUTE a reçu la médaille de la ville de Bréviandes des mains de monsieur BURVEGIN Dominique et madame CORNUMAND Agnès, Maires-Adjoint de Bréviandes, pour son courage et son sang-froid qui ont probablement sauvé la vie de ces deux victimes.

Bruno Tabare : un grand chef d'entreprise nous a quittés

C'est avec tristesse et stupéfaction que nous avons appris la disparition brutale de Monsieur Tabare Bruno, entrepreneur bien connu de notre commune bréviandoise : Trans Manu Machine.

Installée depuis 1980 sur la zone des Grevottes, cette entreprise dirigée avec son père Michel et son frère Christophe (malheureusement décédé en 2015) et rejoint par ses fils, est spécialisée dans la manutention, le levage et l'installation de matériels lourds dont la réputation dépasse nos frontières aubois.

Monsieur le Maire, Thierry Blasco et son conseil municipal adresse à son père, Michel Tabare, ses enfants Thomas et Thibaut ainsi qu'à toute la famille et à ses proches, leurs plus sincères condoléances.



Rappel des règles d'urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'échanger la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, une clôture sont soumis à l'obligation

de déposer une demande d'autorisation de travaux. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

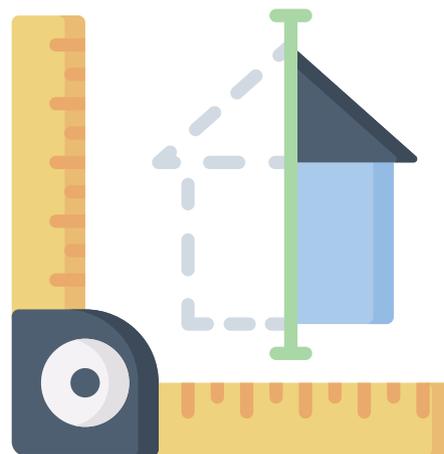
- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureau.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.



Le service urbanisme de la Mairie est disponible pour tous renseignements.

Repair Café

À Bréviandes - Salle des fêtes. Le samedi 16 octobre de 14h à 18h
Bienvenue au Repair Café de l'Aube !



Un ordinateur en panne,
un grille-pain défectueux, un
jouet malade, un vêtement troué,
un aspirateur qui n'aspire plus, un
électroménager qui ne fonctionne plus,
un vélo qui déraille, ...

**Réparations GRATUITES
avec des bénévoles
leur donnant
une seconde vie !**



Les Maisons fleuries

Voici un aperçu des photos des postulants au concours « Maisons Fleuries » 2021 de la commune de Bréviandes.

Nous remercions les Bréviandois qui ont su braver les conditions climatiques particulières de cet été (une période de chaud relayée par d'intenses pluies...) et qui ont pour le grand plaisir des promeneurs entretenu leurs parterres de fleurs.

Les lauréats sont :

- 1^{er} prix : Mme Dominique PETIOT
- 2nd prix : M. Daniel MATHIEU
- 3^{ème} prix : Mme Nicole et M. Claude Lallement

La Remise des prix aura lieu le **17/11/2021 à 18h00 en mairie.**

Un grand bravo aux lauréats et nous tenons également à remercier tous les habitants qui ne participent pas à ce concours mais qui fleurissent leur maison et continuent à embellir notre commune.



Ci-dessus de gauche à droite :

- Mme Dominique PETIOT
- M. Daniel MATHIEU
- Mme Nicole et M. Claude LALLEMANT

De gauche à droite :

- Mme Marie-Odile DEMENGEOT
- Mme Denise PASCOLO
- Mme Maud PRIEUX
- M. Michel ROCHE



Du nouveau à la bibliothèque

Venir découvrir des nouveaux abonnements...

L'ami des jardins et Psychologie magazine pour les adultes, Astrapi et Picoti pour les plus jeunes. Sans oublier, 60 millions de consommateurs, Mode et Travaux, Cuisine actuelle, Notre temps, Les Belles Histoires, Géo Ado et le journal L'est-éclair de nouveau consultable sur place...

Concernant nos rayons bandes dessinées, la bibliothèque vous propose 70 nouvelles BD dans nos rayons jeunesse, ado et adultes. Faites-vous plaisir !

Nous avons remarqué que vous êtes nombreux à vous intéresser et à emprunter des livres touchant au développement durable et à la psychologie. C'est pourquoi nos collections ont été enrichies de 40 documents en tout genre : témoignages, livres de DIY, développement personnel, roman feel-good etc.

Une liste d'ouvrages spécialement consacrée à ces thèmes sera disponible pour vos réservations dès octobre.

Un concert à Bréviandes

La Mairie de Bréviandes a le plaisir de vous inviter à une soirée (gratuite) découverte de l'opéra proposée par la compagnie «*les artisans de l'éphémère*» : Kathouna Gadella, soprano mondialement connue, Danièle Hoppenot, accompagnatrice et chambriste au piano du conservatoire

national de Troyes, et Pascal Broché comédien, metteur en scène, directeur artistique.

Cette soirée se déroulera le 20 novembre 2021 à 20h30 dans la salle des fêtes où vous pourrez découvrir en même temps des reproductions d'œuvres de Bréviandes.



Agenda Culturel

Samedi 16 octobre
de 9H à 13H - Bibliothèque

● **Accueil du scénariste Jonathan GARNIER dans le cadre du Salon du livre jeunesse à Troyes.**
En partenariat avec Lectures et Loisirs et la médiathèque de l'Aube.

Jonathan Garnier est scénariste de bandes dessinées notamment « Momo » et « Bergères guerrières »

Entrée libre

Mercredi 20 octobre à 9H30

● **« Mon doudou m'a dit... »**
Age : 0-3 ans - Bibliothèque
Histoires et comptines pour les 0-3 ans (durée 20mn)
Gratuit - sur réservation au 03.25.49.29.78

Jeudi 28 octobre de 9H30 à 12H

● **« Mais qu'est-ce que tu fabriques ? »** Thème Halloween
Age : A partir de 7 ans
Bibliothèque
Gratuit - sur réservation au 03.25.49.29.78

Jeudi 4 novembre de 9H30 à 12H

● **« Mais qu'est-ce que tu fabriques ? »** Thème Halloween
Age : A partir de 7 ans
Bibliothèque
Gratuit - sur réservation au 03.25.49.29.78

Samedi 20 novembre 2021 à 20H30

● Salle des Fêtes de Bréviandes
Découverte de l'opéra avec la Compagnie des Artisans de l'Ephémère et Exposition de reproductions d'œuvre de la commune de Bréviandes
Avec la soprano KHATOUNA GADELLA, accompagnatrice et chambriste au piano : Danièle HOPPENOT, et Pascal BROCHET : comédien, metteur en scène et Directeur Artistique.
Places dans les le respect des règles sanitaires.

Mercredi 24 novembre à 9H30

● **« Mon doudou m'a dit... »**
Age : 0-3 ans - Bibliothèque
Histoires et comptines pour les 0-3ans (durée 20mn)
Gratuit - sur réservation au 03.25.49.29.78

Téléthon 2021
Bibliothèque

La bibliothèque (aux horaires habituels vous propose des livres désherbés*) au profit du téléthon.

L'association « **Le don des Mots** » vendra également ses livres, au profit du Téléthon, à la bibliothèque les samedis 27 novembre et 4 décembre aux horaires habituels d'ouverture.

* *Qu'est-ce qu'un livre désherbé ? C'est un livre abîmé ou obsolète que la bibliothèque retire de ses collections afin de faire de la place aux nouveaux achats.*

Mercredi 15 décembre 2021 à 9H30

● **« Mon doudou m'a dit... »**
Age : 0-3 ans - Bibliothèque
Histoires et comptines pour les 0-3ans (durée 20mn)
Gratuit - sur réservation au 03.25.49.29.78

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertre
commune de Bréviandes

LE PAIN BOULANGER

Boulangerie Pâtisserie
PROTAT

03 25 82 30 54

81 avenue Maréchal Leclerc 10450 Bréviandes

La rentrée 2021

Une bonne rentrée 2021 aux élèves et aux enseignants !

Du Côté ÉLEMENTAIRE

Huit enseignantes accueillent 159 élèves cette rentrée :

- Madame Nadjat Nouari **23 CP**
- Madame Marjorie Paulet **9 CP** et **10 CE1**
- Madame Caroline Devanlay **24 CE1**
- Madame Florence Compagnon **6 CE1** et **14 CE2**
- Madame Aurélie Mouchel **6 CE2** et **17 CM1**
- Madame Agnès Phlipaux **14 CM1** et **8 CM2**
- Madame Catherine Gillet : directrice élémentaire (**28 CM2**) avec Mme Nolwenn DUTERME

Suite à une fermeture de classe, nous souhaitons une bonne continuation à Madame Marine Gaillard.



Notre personnel communal sera présent pour les accompagner tout au long de cette année : Mesdames Nathalie Barbier, Cindy Marrec, Christelle Vial, Audrey Goyffon et Karine Lézer.

Du côté MATERNELLE

En ce qui concerne les petits, quatre enseignants accueillent 102 élèves :

- Madame Patricia Chantier : directrice maternelle **22 Petits**, supplée par Madame GAUDION Sophie
- Monsieur Eric Villetorte **24 GS**
- Madame Sylvie Barbier **12 PS** et **12 MS**
- Mesdames Emilie Bousses et Gaëlle GERMAIN **13 MS** + **12 GS**

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Emilie Bousses nouvelle enseignante qui remplace Madame Cécile Casola qui a souhaité changer d'établissement. A ce titre, nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans son futur poste.

BRÈVE écoles

Durant cet été, la mairie et ses services se sont mobilisés :

- Achat d'ordinateurs pour l'école maternelle et élémentaire.
- Installation de meubles à casier pour l'accueil des 3 ans.
- Acquisition et installation d'un vidéoprojecteur en maternelle.
- Réalisation de l'isolation du dortoir (fenêtres).



La municipalité continue de travailler sur les projets du Préau (livraison 2022), de l'aménagement de la cour, des plantations d'arbres et sur le remplacement des panneaux de baskets prévus avant la fin de l'année pour une mise aux normes.

Bons de Noël

Pour les personnes, habitant Bréviandes, âgées de 70 ans au 1^{er} janvier de l'année, non imposables avant abattement, par couple : 1 bon de 30€ (2x15€) par personne sera à retirer à la boulangerie de la commune ou/à, l'Intermarché Les Philippats et l'Intermarché des Rives de

Seine, sur inscription au préalable en mairie. La remise des bons s'effectuera à l'inscription.

Pour les résidents de la Rose-raie, des pâtisseries seront distribuées au moment du goûter de Noël, selon la date déterminée avec le personnel de la maison de retraite.



Repas des Aînés

Le CCAS de Bréviandes organise le traditionnel repas des aînés le **11 novembre 2021** dans la salle des fêtes, sauf si les contraintes sanitaires ne le permettent pas. Comme chaque année, c'est un moment festif et convivial très apprécié de tous.

Attention, n'oubliez pas de vous inscrire pour y participer !

A cet effet, merci de retourner le coupon ci-dessous en mairie **avant 29 octobre 2021**. Pass sanitaire sera exigé.

Coupon réponse Repas des Aînés

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique (mél) :

Numéro de téléphone (fixe ou port.) :

Signature

Merci de remplir, signer et retourner ce coupon réponse à la Mairie soit en le déposant directement à la Mairie soit en l'envoyant par la poste ou par courriel à :

Adresse postale :

Mairie de Bréviandes
80 Avenue Maréchal Leclerc - 10450
Bréviandes

Adresse électronique :

Courriel : bréviandes-ville@wanadoo.fr

Bréviandes 3D

L'assemblée générale de l'association Bréviandes 3D s'est tenue le jeudi 27 juillet 2021. Le bilan de l'année 2020 a été rapidement fait suite au contexte sanitaire.

Election du Bureau :

- Dominique Burgevin : président,
- Rémi Barrière : vice-président,
- Michel Isselin : trésorier
- Alain Jacquard : secrétaire

AGENDA :

● **FESTIJEUX** : Manifestation, animée par la «Trottinette», ludothèque itinérante, **le dimanche 5 décembre de 14h30 à 17h30**, avec jeux variés pour les petits et les grands, organisée dans le cadre du téléthon 2021.

● Feux du nouvel an

Samedi 08 janvier 2022, les bénévoles de Bréviandes 3D ramasseront les sapins dans toutes les rues de Bréviandes. Avec le



concours de Monsieur Marcel Paul Brelet qui met à disposition, son temps, son tracteur et sa benne pour l'évènement.

Dimanche 09 janvier 2022, Feux de la nouvelle année - 16h00, chemin des Pâtures (en prolongement du stade).

Instant de convivialité, autour du vin chaud pour les grands et du chocolat chaud pour les enfants qui seront servis par les bénévoles de Bréviandes 3D, agrémentés de galettes des rois.

(sous réserve des contraintes sanitaires)

Contact
Bréviandes 3D :
Dominique
BURGEVIN
06.85.25.65.18



Sports Loisirs et Nature

Après une année particulièrement chahutée, le bilan sportif, certes modeste, n'en reste pas moins encourageant.

Hormis pendant le temps du confinement strict, les sorties du samedi matin ont été maintenues, dans le respect des gestes barrières et pendant une certaine période,

limitées à deux groupes de six participants. Les randonnées mensuelles, suspendues faute de pouvoir se déplacer au-delà de dix kms, ont repris et les projets initialement prévus seront, nous l'espérons, tous réalisés sur l'année sportive 2021/2022.

Bonne rentrée à tous

Ecole maternelle

Journée festive à la maternelle

Une fois de plus, l'école n'a pas pu faire une fête d'école traditionnelle. Néanmoins une journée festive a été organisée le vendredi 25 juin 2021 pour marquer la fin de cette année scolaire un peu particulière. Des jeux ont été installés dans les quatre zones de la cour de récréation.

Les classes ont pu en profiter chacune à leur tour. Les enfants ont ainsi joué à la pêche aux canards, au jeu de l'oie géant, au parachute, au puissance 4 géant, au chamboule-tout, à de nombreux autres jeux de ballon, de balles ou d'eau. Même si l'on peut regretter les fêtes et spectacles d'avant, les enfants se sont beaucoup amusés et nous avons clôturé l'année dans la bonne humeur !



- Décolletage
- Tour CN. Capacité maxi 25mm
- Filetage Roulé : Ø M5, M20
- Rectif centerless Ø maxi 20 mm
- Petites et moyennes séries

ISO 9001 : 2008

6 rue Raoul Follereau
10450 BREVIANDES

SAS AU Capital de 55000 €
Siret 702 227 789 APE 2562B

tél : 03 25 49 84 95
fax : 03 25 49 93 04
e-mail : e.fr@orange.fr
Site web : www.e-f-r.fr



SI VOUS SOUHAITEZ
INSÉRER UNE ANNONCE
COMMERCIALE DANS

Brev'imag

CONTACTEZ LES SERVICES
DE LA MAIRIE AU

03 25 82 21 63

breviandes-ville@wanadoo.fr

Le Don des Mots

ÉCRIRE pour DONNER

Tel est le but que nous nous sommes fixé. Le Don des Mots est une association d'édition qui propose d'écrire sur un thème imposé. L'ensemble des textes est regroupé dans un livre vendu au profit intégral du téléthon. Depuis la création de l'association, en 2008, 82 730€ ont été reversés à la coordination départementale de l'AFM Téléthon pour aider la recherche médicale.

Grâce au mécénat de l'entreprise des Maisons Babeau-Seguin, nous avons ainsi l'occasion de permettre à toute personne qui le souhaite de tenter l'expérience de l'écriture. Nos livres rassemblent des jeunes adolescents et des adultes, des écrivains connus, reconnus et des anonymes.

Pour notre quatorzième édition nous avons choisi comme thème commun « Fenêtre sur... ». Ainsi une centaine d'auteurs, de toute la France et de tous les âges, nous ont ouvert leur imaginaire.

La couverture est une création originale de Daniel ANDRÉ, artiste aubois. Cette année, l'édi-



tion 2021 a été spécifiquement illustrée par Camille VIDAL.

Il est à souligner que ces artistes, comme les auteurs, sont bénévoles.

Parmi les inscrits, nous avons eu le plaisir de retrouver des jeunes du village d'Action Enfance de Bréviandes et des enfants de classes primaires de l'agglomération troyenne et de la région lyonnaise. Pour la première fois, notre initiative a attiré l'attention de l'EPIDE de Belfort. Cet établissement, également dénommé « école de la deuxième chance », a soutenu la participation de quelques jeunes dans l'édition 2021.

Au-delà de notre action caritative, nous sommes heureux de contribuer à valoriser les auteurs. C'est pourquoi nos livres sont déposés à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et ils sont mis en valeur par leur préface.

En 2021, Anny Duperey, comédienne et écrivain, a généreusement accepté d'annoncer les textes du livre, encourageant les auteurs à poursuivre leur goût de l'écriture et l'envie de partager leurs émotions.

Nous vous proposons de retrouver cette édition à la librairie La Petite Marchande de Prose, 55 avenue Galliéni à Sainte Savine, au prix de 8 euros, qui seront intégralement reversés au Téléthon en décembre 2021.

Le 7 octobre 2021, Christian Brendel, Maria-Pascaline Naudin et Patricia Belbézier ont fait don de leurs voix au travers de la lecture d'extraits de cette quatorzième édition.

Si vous avez manqué cette soirée, vous pourrez venir les écouter à la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière et/ou au théâtre Le Quai, impasse Cournat à Troyes le 12 décembre 2021 à 17h.

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

AAPPMA de Bréviandes

**Tronçonnage, élagage, débroussaillage...
L'équipe du Conseil d'Administration en plein travail.**

A la mi-juillet le mauvais temps sévit sur notre région et un fort coup de vent fait des dégâts sur les berges de nos cours d'eau : arbres déracinés aux trois-quarts dans le lit de la rivière, principalement des saules.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de notre président Patrick, les membres du Conseil d'Administration (C.A.) libres le lundi 19 juillet décident de dégager le chemin complètement obstrué



par un énorme saule cassé à sa base et toute la tête dans l'eau, très haute ce jour-là.

Il a fallu trois bonnes heures pour débiter le très gros tronc, et les grosses branches après les avoir sorties de l'eau.

Le C.A. met un point d'honneur à entretenir les berges de la Seine et de l'Hozain, non seulement pour les pêcheurs mais aussi pour tous les randonneurs qui aiment à marcher agréablement le long des deux rivières. D'après les divers témoignages qui nous reviennent notre travail est très apprécié des randonneurs. Mais notre C.A. est composé exclusivement de membres retraités et il nous serait agréable de voir quelques jeunes pêcheurs ou non, nous rejoindre pour donner un coup de main.

A cet effet, n'hésitez pas à contacter **M. Patrick Matt**, 9, rue de la Garenne, 10120 Saint-Pouange, **07 83 79 24 49**).

Comité des fêtes

Le comité des fêtes frustré depuis mars 2020 d'instantanés conviviaux et festifs avait repris une lueur d'espoir lors des préparatifs du vide grenier prévu le 29 août 2021. Lueur vite éteinte avec une pandémie toujours présente imposant des contrôles sanitaires difficiles à mettre en œuvre pour une manifestation de ce type. Ces contraintes ne nous ont pas permis d'organiser dans les meilleures conditions cette manifestation que nous avons dû annuler avec regrets. Attendons le retour à une vie normale pour vous retrouver dès mars 2022 à notre traditionnel marché aux vins, puis aux festivités du 13 juillet 2022.



Bréviandes activités

Reprise des Activités

Nos activités manuelles, artistiques ou sportives reprennent le 31 août 2021. La cotisation sera 30 euros pour la saison 2021/2022. Pour participer à ces animations nous vous proposons :

- Le lundi de 14h. à 17h. : bricolage divers.
- Le mardi de 14h. à 17h. : peinture sur porcelaine.
- Le jeudi de 9h. à 11h.30 : encadrement.
- Le vendredi de 14h.à 17h. : travaux d'aiguilles, tricot, crochet, points comptés.
- Le Mardi et le jeudi de 17h.45à 19h.45 : la section de tennis de table vous accueillera dans la salle multi activités.



Pour tous renseignements s'adresser à Mme **ROMBOLI** Françoise Présidente **06 62 10 79 85** ou **06 45 75 24 58**. Mme **GUYOT** Claudie trésorière **03 25 40 94 31**. Mme **MOUGINOT** Colette secrétaire **06 81 95 96 99**.

Mill'accords

CHANTER POUR NOTRE ETOILE

**Spectacles des 14 et 15 janvier 2022
à la Comédie Saint Germain**

Tout au long de ses 20 ans d'existence la troupe Mill' Accords a partagé et transmis des moments forts de bonheur, d'émotion, de rire, avec chaque membre de la troupe et surtout avec notre public si fidèle depuis toutes ces années. Cependant et pour la première fois nous avons subi un choc brutal qui nous a anéanti. La disparition de notre rayon de soleil Murielle, devenu une étoile en si peu de temps. Nous avons décidé de dédier ce futur spectacle à notre Mumu adorée dans lequel nous lui offrirons de merveilleux hommages. Cet opus sera à son image, rempli d'émotions, de joie, de rires comme ce qu'elle était avec nous, avec vous ! Nous savons que notre public est en osmose avec

nous et que chaque moment de ce spectacle sera vécu d'une façon particulière et puissante. Nous serons tous unis pour notre étoile et pour partager une soirée de chant, de danse et de rire.



Bréviandes Animation

Jeunes

L'accueil de loisirs de Bréviandes proposait lors des vacances d'été 2021 des activités autour de la différence.

Chloé, Sophie, Mallory, Alizée, Anaïs, Camille et Mickaël, ont assuré l'encadrement des 7-11ans, dans le cadre des initiations aux différents sports en fonction des pays et des jeux de société.

Les petits de la maternelle étaient encadrés par Isabelle, Solenne, Emmy, Justine, Camille et Lauren. Dans le cadre de ce projet, ils participèrent à des ateliers avec des parcours de déséquilibre et des jeux.

Ainsi, le programme du mois de juillet s'est articulé autour des olympiades pour les grands et des jeux pour les petits.

Afin de respecter le protocole sanitaire des accueils de mi-

neurs, le BAJ s'est doté de plus d'animateurs et a constitué des groupes sans brassage des enfants. Les contraintes n'ont pas limité les sorties : piscine, jeux comme à la Roseraie, le kayak, la pêche, le vélo et Vtt, les constructions de cabanes.

Une soirée apéritif dinatoire a eu lieu le vendredi 23 juillet afin de réunir parents et enfants dans un moment de convivialité tout en respectant le pass sanitaire imposé à partir du 21 juillet 2021. A cette occasion, Dominique BURGEVIN, le directeur du BAJ a remercié les agents animateurs, les bénévoles de l'association, et en particulier Monsieur Rémi Barrière le Président et Marie Odile Demangeot, la trésorière.

Il a également annoncé aux parents les changements prévus au 1^{er} janvier 2022. En effet, la municipalité envisage de créer

un centre de loisirs communal où les activités de l'association Bréviandes Animation Jeunes seront transférées au service « Pôle Enfance Jeunesse Culture ». Les parents d'élèves seront informés en fin d'année de ces modifications de fonctionnement notamment pour les mercredis et petites vacances.

Attention, les modalités d'inscription seront différentes à partir de 2022.

Pour les mercredis et prochaines vacances 2021, contacter Dominique BURGEVIN au **06.85.25.65.18**.

On peut retrouver les programmes, les dates d'inscription et les projets du Bréviandes animations jeunes sur le site internet <http://www.baj.asso.fr/>



Légendes de gauche à droite : Vélo, kayak, pêche, construction de cabanes



Foot 2000

Équipe foot loisirs

Bonne rentrée à tous

La rentrée s'est préparée avec des équipes de U6 jusqu'à U16 pour les jeunes, une équipe de foot loisirs et l'équipe seniors est en entente avec un nouveau club ESA.

Jours et horaires des entraînements :

- **Lundi** : 18h30 - 21h
Foot loisirs
- **Mardi et jeudi** : 18h30 - 20h
U10 et U11

- **Mardi** : 18h30 - 19h30
U6 et U9
- **Mercredi** : 17h30 - 19h30
U14
- **Vendredi** : 19h30 - 21h
Seniors

Pour tout renseignement, contactez-nous.

De nouveaux sponsors nous ont offert des tenues pour les dirigeant(e)s et aussi des nouveaux maillots pour le foot loisirs. Un grand merci à eux.

En espérant vous retrouver autour des terrains.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre dans un cadre familial, on vous attend.

Toute l'équipe de FOOT 2000 vous souhaite une bonne reprise 2021/2022.

Si vous voulez nous rejoindre
contacter Nathalie
au **06 47 18 29 38** ou
Philippe au **06 20 79 17 27**



Équipe seniors



Acier concept, nouveau partenaire



Vélo club Bréviandes



L'activité du club se poursuit malgré les contraintes sanitaires.

Pour la seconde année consécutive la crise du COVID 19 perturbe les activités cyclotouristes et cyclistes. Si les courses UFOLEP ont repris au compte-goutte, il n'en n'est rien pour les brevets du samedi ou du dimanche. Cependant, un groupe d'assidus se retrouve devant la salle des fêtes les mercredis et les samedis, pour boucler des brevets permanents proposés par les autres clubs aubois. On recense déjà plus de 30 brevets effectués avec une participation moyenne d'une douzaine de participants. Certains, toujours méfiants vis-à-vis du virus roulent par 3 ou 4, tous avec le même objectif : pratiquer ensemble et surtout prendre une place d'honneur aux classements élaborés en fin de saison.



La randonnée de la Cardiologie de début avril ainsi que la Bréviandoise du 11 juillet n'ont pas été organisées en raison des fortes contraintes sanitaires.

En revanche, la course de Charmont sous Barbuise du dimanche 5 septembre s'est déroulée en toute sérénité.

Les membres du bureau se sont réunis récemment et posent déjà les jalons pour 2022. Nous en reparlerons en temps opportun. Ils espèrent fermement qu'une vie plus normale va reprendre son cours.

Site Web :
vcbreviandes.fr





Rue de la Cité – Troyes



Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Quartier de la Gare – Troyes

Eiffage Route

Agence de Troyes

Tél. : 03 25 76 24 24



OBS Bâtiment & Habitat
la passion du métier



ITE

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

GROUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT

Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tél. 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48

contact@obs-batiment-habitat.fr

www.obs-batiment-habitat.fr

Mairie

☎ 03 25 82 21 63
Fax 03 25 82 58 09

✉ breviances-ville@wanadoo.fr

🕒 Les bureaux sont ouverts les lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30, 13h30-17h
le mardi : 13h30-17h
le jeudi : 8h30-12h30

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Une boîte aux lettres est située côté parking de la mairie.

Agence postale communale



En mairie, aux horaires d'ouverture

Enseignement

Groupe Scolaire Jean Monnet

Ecole Élémentaire :

4 rue de Hautefeuille

☎ 03 25 82 34 47

Directrice : Mme Gillet

Ecole Maternelle :

6 rue de Hautefeuille

☎ 03 25 82 52 45

Directrice : Mme Chantier

Une garderie et un restaurant fonctionnent les jours scolaires. Contacter la mairie pour renseignements

Assistant social

M. José PEREIRA

DIDAMS, 2, rue du Docteur Roux

10150 PONT SAINTE MARIE

☎ 03 25 46 44 73

🕒 Permanence en mairie le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h30 sur rendez-vous

Protection Maternelle Infantile

Mme Dominique LAMBERT

Consultation Puériculture

DIDAMS, 2, rue du Docteur Roux

10150 PONT SAINTE MARIE

☎ 03 25 46 44 73

🕒 Le mardi de 14h à 15h30

Consultation Médicale

1H bd de Dijon Apt 2

10800 Saint Julien les Villas

☎ 03 25 75 66 93

🕒 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

Trésoreries

Trésorerie Principale Municipale (taxe municipale) 143 av. P. Brossolette - BP 70279 - 10025 Troyes cedex

☎ 03 25 73 87 71

t010036@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Finances Publiques

17 bd du 1^{er} RAM - 10000 Troyes ☎ 03 25 41 69 76 (impôts)

Police

En cas d'urgence :

☎ par téléphone au 17

Pour tout autre démarche (dépôt de plainte, formalités diverses...) au bureau de police des Chartreux (dont dépend Bréviandes) 58 avenue des Lombards à Troyes

Service des eaux

Assuré par le SDDEA

☎ 03 25 83 27 27

Samu 15

Garde médicale d'urgence Centre hospitalier de Troyes

☎ 03 25 49 49 49

Médecins

60, bis avenue Leclerc

Dr Catherine BENOÎT

☎ 03 25 82 05 10

87, avenue Leclerc

Dr Catherine BUCHOLZER

☎ 03 25 45 91 80

Chirurgien dentiste

Mme Agnès LANCELOT

90, avenue Leclerc

☎ 03 25 75 41 71

Masseur kinésithérapeute

M. Laurent MARTINI

Impasse de la gare

☎ 03 25 82 06 10

Orthophonistes

Mme PETIT-MARTINI Isabelle

Impasse de la gare

☎ 03 25 80 58 99

M. Jean PONSARDIN

47, avenue Leclerc

☎ 03 25 74 54 29

Mme Mathilde CANCY

12, rue Jean Rostand

☎ 09 62 53 05 48

Infirmiers à domicile

Isabelle QUIGNARD

Carine DEREZ

Julie REGNY

53, avenue Leclerc

☎ 03 25 82 20 12

Pharmacie

M. et Mme SOURIE

108 avenue Leclerc

☎ 03 25 82 17 16

Ostéopathe

Charlotte JACQUOT

60 bis avenue Leclerc

☎ 06 62 37 07 71

Marie LAMART

60 bis avenue Leclerc

☎ 06 67 37 07 71

Naturopathe

Laurence ROUAN LOUIS

22 avenue Maréchal Leclerc

☎ 06 68 36 41 92

Taxi

Taxi de Bréviandes

M. et Mme GAS

taxis.saviniens@orange.fr

☎ 06 84 82 82 64

Salle des fêtes

S'adresser à la mairie pour la location

Bibliothèque municipale

4 Rue de Hautefeuille

☎ 03 25 49 29 78 (dans l'école élémentaire)

🕒 Horaires d'ouverture :

Sous réserve de modification

Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 13h et 14h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 9h - 13h

Déchetterie

☎ 03 25 49 65 89

🕒 Horaires d'été :

du 1^{er} avril au 30 septembre

Tous les jours sauf le mardi

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Samedi de 9h à 19h

Dimanche de 10h à 12h30

🕒 Horaires d'hiver :

du 1^{er} octobre au 31 mars

Tous les jours sauf le mardi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Samedi de 9h à 17h30

Dimanche de 10h à 12h30

Fermeture le mardi

Ramassage d'ordures ménagères :

Lundi

Ramassage d'emballages

valorisables : Bréviandes Ouest le

vendredi, Bréviandes Est le lundi

Ramassage des déchets verts :

Du 15 mars au 29 novembre : le

vendredi après-midi

Ramassage des encombrants :

sur rendez-vous (TCM : 03 25 45 27 27)

Benne à verre ménager et à papier

Apports volontaires dans les

conteneurs entreposés en

permanence dans la commune :

Impasse de la gare, parkings près de

la salle des fêtes, Au fil des marques,

Villepart au boulodrome, Z.A

Coulmet (verre seulement), Chemin

des Pâtures, parking cimetière

Association France Alzheimer

Le numéro Azur permettant à tous

de joindre une association locales

à partir d'un même numéro facile

à retenir : 0811 112 112 (coût d'appel

local).

Solidarité Emploi Service

☎ 03 25 49 78 95

Vous avez besoin d'une personne

quelques heures par semaine et par

mois, SES est à votre disposition pour

vos travaux d'entretien, bricolage,

ménage.

🕒 Horaires d'ouverture du bureau du

lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à

17h. Le vendredi de 9h et 12h.

Numéros d'urgences

Eau : ☎ 03 25 79 00 00

EDF : ☎ 09 726 750 10

GAZ : ☎ 0800 47 33 33

Assainissement

☎ Troyes Champagne Métropole :

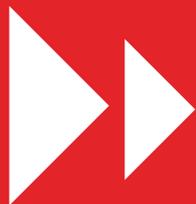
0800 100 037

LeDRIVE Intermarché

ST-JULIEN-LES-VILLAS Rives de Seine - Bd de Dijon



Livraison possible et collaborative
entre particuliers grâce à l'application **Yper**



Téléchargez dès maintenant
notre appli, **prenez commande**
et on s'occupe de tout !

